



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



Centre Pénitentiaire de Bourg en Bresse

Agressé pour une machine à laver

Le détenu Q, demande à mettre son linge à laver alors que son créneau est passé depuis 2h !!!

Faisant preuve de mansuétude, notre collègue lui accorde car les machines à laver sont disponibles, mais lui précise que cela doit rester une exception !

Visiblement mécontent du service d'étage de « l'hôtel », le client insulte les collègues, se montre agressif et menaçant. Devant son comportement, notre collègue n'a plus d'autre choix que de lui refuser l'accès à la machine.

C'est alors que le détenu saisi le Surveillant par le cou, tandis qu'il assène un violent coup à la tête au collègue venu à son secours.

Le S.P.S., souhaite un prompt rétablissement à nos collègues, et les accompagnera dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Le S.P.S., demande à ce que l'accès aux machines à laver soit conditionné au comportement du détenu qui en fait la demande. La réinsertion, ça commence par le respect des agents et des règles de vie en communauté !!

Le S.P.S., demande 1 agent de plus au rez de chaussé du cd1 et cd2, au vue des cas psy en ouverture à 2 sur les bâtiments.

Le S.P.S., demande le transfert du détenu Q à l'issue de sa sanction disciplinaire.

Le 27MARS 2021.

Le bureau local S.P.S